



VILLE DE LA FERTE MACE

RECRUTE pour son service « petite enfance »

AUXILIAIRE PUERICULTURE

Missions :

- Proposer à l'enfant un accueil de qualité favorisant son autonomie, son éveil et sa socialisation
- Apporter à l'enfant une attention constante en organisant de manière adaptée à ses besoins les repas, le sommeil, les besoins corporels et les activités d'éveil et de jeu
- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène
- Participer aux réunions d'équipe pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement

Conditions d'exercice :

- Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents au sein du futur multi-accueil
- Relation régulières avec les différents membres de l'équipe

Autonomie et responsabilités :

- Placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice du service
- Autonomie relative dans l'organisation des activités quotidiennes
- Activités définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique

Profil :

- Titulaire, au minimum, du diplôme d'auxiliaire de puériculture
- Rigueur, sens des responsabilités
- Sens de l'observation
- Aptitude au travail en équipe

Conditions :

- Rémunération statutaire plus prime annuelle au prorata du temps de présence
- 2 postes à pourvoir à compter du 2 janvier 2012.

Adresser candidature et curriculum vitae à :

Monsieur le Maire
Service des ressources humaines
BP 129
61600 LA FERTE MACE